



# CALENDRIER DE COLLECTE des déchets ménagers

2025

SECTEUR  
EST  
+ Avenue  
Charles De Gaulle

La collecte des déchets ménagers sur votre commune s'effectue à l'aide :

- d'un sac ou d'un bac jaune (habitat collectif) pour les déchets recyclables
- d'un bac pour les déchets non-recyclables
- ou d'un point d'apport volontaire (colonnes de tri)

## CONSIGNES DE TRI

VOS DÉCHETS DOIVENT ÊTRE TRIÉS PAR NATURE



### Bac d'ordures ménagères

Tous les déchets non dangereux et non recyclables (mouchoirs, mégots, petits objets cassés...)

Emballages cartonnés et briques alimentaires, tous les emballages plastiques et tous les emballages métalliques et papiers-journaux, imprimés sont à déposer en vrac et bien vidés dans votre sac jaune ou bac collectif.



NE PAS IMBRIQUER !

si vous triez en point d'apport volontaire, le papier se trie dans la colonne bleue, séparément des emballages !



LE VERRE SE RECYCLE À L'INFINI. UNE BOUTEILLE TRIÉE DONNE VIE À UNE NOUVELLE BOUTEILLE !

Bouteilles, pots et bocaux en verre (bien vidés) doivent être déposés dans les conteneurs de tri de votre commune.



Les déchets organiques de cuisine et de table peuvent être déposés dans votre composteur. Pensez à ajouter également des déchets verts secs, et à brasser régulièrement votre compost.

>> la CCSB propose des composteurs de 400L en bois, au prix de 20 € l'unité. Contactez-nous !



Bornes de collecte déchets alimentaires : déployées en 2025 sur votre commune, ces bornes vous permettront de déposer tous vos déchets alimentaires. À destination des usagers qui ne peuvent pas installer de composteur.

>> RDV dans votre Mairie pour récupérer un kit de tri, à partir du moment où les bornes seront en place !

## À savoir pour faciliter la collecte :

- Votre bac doit être, au moins, **rempli à moitié** pour être collecté.
- Présentez votre bac, **poignée tournée** du côté de la chaussée.
- **Regroupez votre bac** avec ceux des voisins.

### Astuces !

- **Bien pliés et aplatis**, les emballages triés prennent moins de place.
- **Inutile de laver** les emballages, il suffit de bien les vider pour éviter de salir votre bac de tri
- **Ne pas mettre les emballages les uns dans les autres**, il faut bien séparer les différentes matières pour qu'elles soient valorisées



## LES DÉCHÈTERIES

Une carte d'accès est obligatoire pour accéder aux déchèteries. Vous pouvez en faire la demande en contactant votre mairie ou la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

Pour connaître les déchets acceptés et les horaires des 5 déchèteries\*, rendez-vous sur : [www.ccsb-saonebeaujolais.fr](http://www.ccsb-saonebeaujolais.fr)

\*Belleville-en-Beaujolais - Juliéna - Monsols (Deux-Grosnes) - Villié-Morgon - Saint-Didier-sur-Beaujeu



# COLLECTE SÉLECTIVE

Emballages cartonnés et briques alimentaires, tous les emballages plastiques et tous les emballages métalliques et papiers-journaux, imprimés sont à déposer en vrac et bien vidés dans votre sac jaune ou bac collectif ou en point d'apport volontaire (emballages et papiers séparés dans ce dernier cas).



# ORDURES MÉNAGÈRES

Bac d'ordures ménagères pour les déchets non recyclables et non dangereux.



JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
M 1		S 1		S 1		M 1		J 1		D 1	
J 2	sauf Blaceret, Nuit et Marsangues	D 2		D 2		M 2		V 2		L 2	
V 3		L 3		L 3		J 3	14	S 3		M 3	
S 4		M 4		M 4		V 4		D 4		J 5	23
D 5		M 5	6	M 5	10	S 5		L 5		V 6	
L 6		J 6		J 6		D 6		M 6		S 7	
M 7		V 7		V 7		L 7		J 8	19	D 8	
M 8		S 8		S 8		M 8		V 9		L 9	
J 9	2	D 9		D 9		J 10	15	S 10		M 10	
V 10		L 10		L 10		V 11		D 11		J 12	24
S 11		M 11		M 11		S 12		L 12		V 13	
D 12		J 13	7	J 13	11	D 13		M 13		S 14	
L 13		V 14		V 14		L 14		J 15	20	D 15	
M 14		S 15		S 15		M 15	16	V 16		L 16	
M 15	3	D 16		D 16		J 17		S 17		M 17	
V 17		L 17		L 17		V 18		D 18		J 19	25
S 18		M 18		M 18		S 19		L 19		V 20	
D 19		M 19	8	M 19	12	D 20		M 20		S 21	
L 20		J 20		J 20		L 21		J 22	21	D 22	
M 21		V 21		V 21		M 22		V 23		L 23	
J 22	4	S 22		S 22		J 23		D 25		M 25	
V 24		D 23		D 23		V 24	17	L 26		J 26	26
S 25		L 24		L 24		S 26		M 27		V 27	
D 26		M 25		M 25		D 27		L 28		S 28	
L 27		J 27	9	J 27	13	L 28		M 28	22	D 29	
M 28		V 28		V 28		M 29		V 30		L 30	
M 29	5	S 29		S 29	11h	D 30		S 31			
J 30		D 30		D 30		L 31	18				
V 31		L 31		L 31							

  

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
M 1		V 1		L 1		M 1		S 1		L 1	
M 2	27	S 2		M 2		J 2	40	D 2		M 2	
J 3		D 3		M 3	36	V 3		L 3		J 4	49
V 4		L 4		J 4		S 4		M 4		V 5	
S 5		M 5		V 5		D 5		J 6	45	S 6	
D 6		M 6		S 6		L 6		V 7		D 7	
L 7		J 7	32	L 8		M 7		S 8		L 8	
M 8		V 8		M 9		J 9	41	D 9		M 9	
M 9		S 9		M 10	37	V 10		L 10		J 11	50
J 10	28	D 10		J 11		S 11		M 11		V 12	
V 11		L 11		V 12		D 12		J 13	46	S 13	
S 12		M 12		S 13		L 13		V 14		D 14	
D 13		J 13	33	D 14		M 14		S 15		L 15	
L 14		V 15		L 15		J 16	42	D 16		M 16	
M 15		S 16		M 16		V 17		L 17		J 18	51
M 16	29	D 17		J 18	38	S 18		M 18		V 19	
V 18		L 18		V 19		D 19		J 20	47	S 20	
S 19		M 19		S 20		L 20		V 21		D 21	
D 20		M 20	34	D 21		M 21		S 22		L 22	
L 21		J 21		L 22		J 23	43	D 23		M 23	
M 22		V 22		M 23		V 24		L 24		J 25	52
M 23		S 23		J 24	39	S 25	11h	M 25		V 26	
J 24	30	D 24		V 26		D 26		J 27	48	S 27	
V 25		L 25		S 27		L 27		V 28		D 28	
S 26		M 26		D 28		M 28		S 29		L 29	
D 27		J 28	35	L 29		J 30	44	D 30		M 30	
L 28		V 29		M 30		V 31				J 31	
M 29		S 30									
M 30	31	D 31									
J 31		L 31									

Les dates de vacances scolaires sont conformes au J.O. du 08/12/2022. Elles sont données à titre indicatif par l'éditeur sans engager sa responsabilité.

Mon bac ou mon sac doit être sorti sur le trottoir la veille au soir de la collecte.

NOUS CONTACTER : dechets@ccsb-saonebeaujolais.fr ou 04 74 66 18 24

